

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT HAUTE-GARONNE

Nombre de Membres afférents au conseil municipal : 23
Nombre de membres présents : 14
Nombre de suffrages exprimés : 17
Date de la convocation : 02/12/2022

Objet : Demande de subvention auprès de l'Etat DETR/DSIL 2023 et au Département pour la rénovation énergétique des bâtiments communaux

Numéro : VI-2022/73

SEANCE du 15/12/2022

L'AN DEUX MIL VINGT-DEUX et le quinze décembre à 18h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur DELSOL Alain, Maire de la commune de LAVERNOSE-LACASSE.

Présents : DELSOL Alain, PELLEGRINO Yvette, SENTENAC Patrick, MASCRE Gérard, BONNEMAISON Chantal, LELEU Gérard, GUERINI Gilberte, BONNAC Patrick, LECOMTE Nathalie, LEBLOND Alain, FEUILLERAT Patrick, GUELIN Carole, DE PUYMAURIN Thierry, TORRES Sébastien

Pouvoirs : SENTENAC Chrystèle donne pouvoir à DELSOL Alain, DESPLAS Janine donne pouvoir à FEUILLERAT Patrick, ZARADER Karine donne pouvoir à PELLEGRINO Yvette

Absents excusés : DOTTO Christian, PAROLIN Vanessa, LAMANDE Laurent, BIZET Cécile, BASCANS Pascale, LEROUX Jean-François,

Monsieur MASCRE Gérard élu secrétaire de séance

Exposé des motifs :

Monsieur le Maire propose de déposer un dossier de demande de subvention auprès de l'Etat et du département au titre de l'année 2023, afin d'aider la commune à réduire la consommation énergétique de certains bâtiments communaux de Lavernose-Lacasse.

Le montant total de l'opération s'élèvera à 32 979.33 € HT soit 39 357.07 € TTC

Montant des travaux	32 979.33 €
Subvention DETR (40% du montant HT : travaux)	- 13 191.73 €
Subvention Conseil Départemental (40% du montat HT : travaux)	- 13 191.73 €
Part restant à la charge de la commune	6 595.87 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE

- De déposer le dossier de demande de subvention auprès de l'Etat et du Département
- D'approuver le plan de financement

REÇU EN PREFECTURE

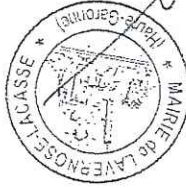
le 06/01/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-031-213102674-20221215-VI_2022_73-

A la majorité des membres présents et représentés
POUR : 17 - CONTRE : 0 - ABSTENTIONS : 0

Ainsi fait et délibéré en Mairie le jour, mois et an que dessus.
POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME
A LAVERNOSE LACASSE LE 15/12/2022
Le Maire A.DELSOL



REÇU EN PREFECTURE

le 06/01/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-031-213102874-20221215-VI_2022_73-